



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Cancer

Question écrite n° 43688

Texte de la question

M. Dominique Paille attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale sur les conditions d'organisation du dépistage des cancers féminins, et plus particulièrement celui du sein. Trop de femmes encore ne bénéficient pas d'une surveillance régulière et d'exams aux moments où les risques augmentent. Pourtant, chacun reconnaît l'efficacité de la prévention en ce domaine. Il lui demande les mesures qu'il envisage de prendre pour renforcer les campagnes de dépistage. Par ailleurs, il lui demande les délais qui, selon lui, doivent séparer deux exams afin de garantir la sécurité et la santé des femmes.

Données clés

Auteur : [M. Paillé Dominique](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43688

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : santé et sécurité sociale

Ministère attributaire : santé et sécurité sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 octobre 1996, page 5263